



COPIE

Bois-Guillaume, le

Monsieur Olivier VERAN  
 Ministre des Solidarités et de la Santé  
 14 Avenue Duquesne  
 75350 PARIS 07 SP

PASCAL  
 MARTIN

N/Réf : MP / PM / 2021 – 62

SENATEUR  
 DE LA  
 SEINE-MARITIME

CONSEILLER  
 DEPARTEMENTAL  
 DU CANTON DE  
 BOIS-GUILLAUME

MAIRE  
 HONORAIRE  
 DE LA COMMUNE  
 DE MONTVILLE

Monsieur le Ministre,

Une très grande partie des habitants de la Seine-Maritime conserve un très mauvais souvenir, celui de l'incendie de l'usine LUBRIZOL, le 26 septembre 2019, celui d'un site classé SEVESO haut, celui du passage d'un panache, à la composition chimique incertaine.

Les habitants gardent tout autant en mémoire, l'engagement du Président de la République et son expression « *Je sais le choc ressenti, l'inquiétude et les doutes* ». Aujourd'hui cette inquiétude est croissante par l'étonnante non mise en œuvre d'un suivi sanitaire.

Membre de la Commission d'enquête\*, celle-ci a recommandé la mise en place de mesures de suivi et exprimé une forte recommandation ; celle d'ouvrir à l'échelle du département de la Seine-Maritime, deux registres de morbidité : l'un relatif aux cancers généraux et l'autre aux malformations congénitales.

Vous comprendrez sans nul doute que l'incertitude est la source d'une croissante détresse, qu'un silence de vos services participe à installer.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer la date qui est retenue pour la mise en place des registres attendus par les habitants du département de la Seine-Maritime.

Dans cette attente, veuillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Pascal MARTIN,  
 Sénateur de la Seine-Maritime

*\*rapport n° 480 (2019-2020) de Mesdames Christine BONFANTI-DOSSAT et Nicole BONNEFOY, fait au nom de la commission d'enquête portant sur l'incendie de l'usine Lubrizol, déposé le 2 juin 2020.*